ÉVALUATION HAS DES SAD : PREVENIR ET TRAITER LES SITUATIONS DE MALTRAITANCE ET VIOLENCE

Objectif global
Identifier le cadre juridique et les outils imposés par le référentiel HAS de l'évaluation des SAD/ESSMS

Compétences visées
Identifier les attendus de l'évaluation des ESSMS
Identifier et mobiliser les outils et process à mettre en place
Appréhender la réalisation des outils nécessaires : politique de prévention, cartographie des risques, procédure de signalement, etc.

Public
Personnels en agence de services d'aide à domicile : responsable de secteur, coordonnateur, responsable qualité, directeur….ou autre manager en charge des conditions de travail des personnels d'intervention à domicile, de la qualité…

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sauf prérequis incompatibles avec le handicap. Il est toutefois vivement conseillé de nous contacter au préalable afin de nous permettre d'aménager/ adapter si besoin la formation : c.edonlamballe@ediad.com

Prérequis
Être personnels en agence de services d'aide à domicile : responsable de secteur, coordonnateur, responsable qualité, directeur….ou autre manager en charge des conditions de travail des personnels d'intervention à domicile, de la qualité…

Méthodes pédagogiques
Présentation expositive et méthodes interactives avec mises en situation, ateliers pratiques, analyse de cas.

Profil du formateur
La formatrice est évaluatrice certifiée COFRAC, consultante formatrice pour EDIAD depuis 2023.

Modalités évaluation des compétences
Compétences évaluées : identifier les principaux outils de prévention des situations de maltraitance et violence en SAD.

Évaluation FINALE écrite sous forme de quiz

Modalités évaluation de la formation
Évaluation de satisfaction à chaud

Sanction de la formation :
Attestation de compétences/formation

MODALITÉS :
Lieu : en classes virtuelles, en inter ou en intra sur demande
Dates : Nous consulter
Durée : 7 heures, 2 fois 3h 30
Rythme : 2 ateliers en 2 semaines
Réponse sous 3 jours pour une demande d'inscription, sous réserve des places disponibles
Mise en place de la session possible 1 mois après la signature de la convention, selon les disponibilités du formateur et les souhaits du client
Groupe : 5 personnes minimum – 12 maximum
Nb de pers minimum 4 - maximum 10
Coût : en inter 250 €/ personne – 10% de remise pour les adhérents FESP- en intra nous consulter
Contact inscription : Carole Edon Lamballe c.edonlamballe@ediad.com 06 82 64 47 38

NOTE ATTRIBUEE A CETTE FORMATION PAR NOS STAGIAIRES : 9,2/10
(5 stagiaires – période 2025) MAJ 09 2026

EDIAD
SE FORMER A DE L'AVENIR

ÉVALUATION HAS DES SAD : PREVENIR ET TRAITER LES SITUATIONS DE MALTRAITANCE ET VIOLENCE

PROGRAMME

I. Définitions et cadre juridique

II. Être en conformité les attendus de d'évaluation des ESSMS

Prévenir les situations de maltraitance et de violence :

- Identification des risques maltraitances /violences et repérage des risques spécifiques au métier
- Politique de prévention

Traiter les situations de maltraitance et de violence :

- Procédure de signalement et de traitement
- Outil de signalement
- Suivi

Cette formation est pratico-pratique et vous permettra de bénéficier d'outils types, de trames de documents réglementaires, afin de déployer une stratégie, à court et moyen terme, à piloter en matière de prévention de situations de maltraitance et violence

Rappel des Critères impératifs :
OBJECTIF 3.11 – L'ESSMS **définit et déploie son plan de prévention** des risques de maltraitance et de violence.
CRITÈRE 3.11.1 – L'ESSMS **définit, avec les professionnels, un plan de prévention** et de gestion des risques de maltraitance et de violence au bénéfice des personnes accompagnées.
CRITÈRE 3.11.2 – L'ESSMS **traite les signalements de faits de maltraitance et de violence**, et met en place des actions correctives

Questionnaire d'évaluation de compétences
Tour de table de fin de formation
Questionnaire de satisfaction